N° 18
Comment favoriser
le bon fonctionnement du club

LA GAZETTE DE FORMATION ET D'INFORMATION

À L'USAGE DES CLUBS AFRICAINS

Chers Amis Kiwaniens d'Afrique

Chers Amis Kiwaniens d'Afrique,
Pour qu'un club fonctionne bien et pour qu'il dure pour le bonheur des enfants, il faut absolument

Comment favoriser le bon fonctionnement du club

Mon nom est Daniel LAUFFER et mon adresse mail : laufferkiwa@gmail.com.

Posez des questions, ne restez pas dans la difficulté : nous sommes à votre service.

Les réponses à vos questions peuvent profiter à tous

Organiser votre club

Un club Kiwanis est une machine, un moteur qui doit tourner rond.
Ses différentes composantes doivent fonctionner en harmonie.

Si dans un moteur un organe est hors service, c'est l'ensemble qui fonctionne mal ou pas du tout. De toute façon, à moyen terme, c'est la panne assurée.

Dans un club chaque membre a son importance et est un rouage essentiel de la machine.
C'est le président qui surveille les cadrans, qui huile les divers organes, qui change de vitesse, qui freine ou accélère ; c'est lui qui conduit.

Mais chacun doit avoir son rôle à jouer.

Pour bien organiser son club il faut qu'il soit bien structuré et bien conduit. C'est essentiel.

La structure d'un club.

A la tête du club :

- Un(e) président(e)
- Un(e) secrétaire
- Un(e) trésorier(e)
- Un(e) immédiat past président(e)
- Un(e) président(e) elect.

Ces deux derniers n'existent pas encore dans vos clubs.

C'est le comité de direction du club.

Ce comité se doit d'organiser son club en vue de son objectif principal qui est l'action en faveur de l'enfance défavorisée et faire en sorte que le club puisse vivre dans la durée.
Le rôle des officiers de club a déjà été exposé dans la gazette N°2 et spécialement pour le rôle du secrétaire dans la Gazette N° 16 et vous pourrez vous y référer.
Une prochaine parution précisera la fonction du président du club.

Le comité de direction se doit de répartir le travail entre les membres du club ce qui veut dire qu'il faut nommer des commissions.

Pourquoi créer des commissions ?

Dans beaucoup de clubs on note, chez nous comme chez vous, l'absence des commissions. Elles sont pourtant d'une grande importance. Il arrive assez souvent que ce soit le président tout seul qui organise tout, absolument tout.
Quel est le danger d'un tel fonctionnement ?
Au début d'un club la majorité des membres participe aux actions. Mais au fur et à mesure, n'ayant pas voix au chapitre, n'étant pas consultés et se sentant juste considérés comme de la main d'œuvre, une certaine lassitude et un sentiment de déconsidération s'insinue dans les esprits. L'assiduité aux actions et même aux réunions s'en ressent gravement : on reste chez soi et parfois on quitte le club…
C'est là que la machine se grippe et que le club finit par tomber en panne.
Ceci pour vous dire, comme je l'ai dit chez nous, que chaque membre doit faire partie d'une commission où il tient un rôle. Et ce rôle est sa raison d'être un kiwanien.
D'autre part, le plus souvent le président « multifonctions » se lasse au bout de quelques années et ne fait plus ce qu'il faisait…Là aussi, le club s'arrête et disparait vite. Les exemples existent chez nous.

Comment créer une commission ?
Une commission a un président et des membres. Le président de la commission sera nommé par le président du club et sera choisi en fonction de ses qualifications par rapport à la nature de l'action qu'on veut mener. Il choisira ensuite les membres de sa commission pour créer un groupe efficace.

Quelles commissions faut-il créer ?

Deux sortes de commissions :

- **Les commissions obligatoires et permanentes**
  - Recrutement
  - Règlement, statuts et éthique kiwanienne
  - Internet
  - Communication externe
  - Relations avec les médias
  - Relations avec les autres clubs Kiwanis

- **Les commissions ponctuelles à durée déterminée**
    - Actions sociales
    - Actions culturelles

On peut imaginer d'autres commissions suivant les besoins ponctuels du club. Il n'y a pas de limitation au nombre de commissions.

Chaque membre doit faire partie d'une commission. C'est hyper important !

L'ordre du jour des réunions doit donner la parole aux présidents de commission pour l'avancement de leurs travaux. Ainsi l'assemblée est informée de la vie du club et chacun peut donner son avis.

Je peux vous assurer que si ceci est fait dans votre club, il fonctionnera comme une montre suisse.(ou comme un moteur de Jaguar …

L'HARMONIE dans le fonctionnement.

Pour arriver à cette harmonie il ne faut surtout pas gouverner un club au jour le jour. Il ne faut pas heurter les membres qui pourraient avoir l'impression qu'on ne leur dit rien et qu'on les met devant le fait accompli.
Le président de club « préside » le club. Il n'est pas directeur et ne doit pas se considérer comme tel.
Au début de son mandat le président aura élaboré avec son comité un programme qui s'étalera sur l'année.
Ce programme sera distribué à tous les membres au début de l'année kiwanienne (1er octobre)
Un rappel systématique des actions en cours ou en prévision rapprochée sera fait aussi par le KIWANIGRAMME qui doit paraitre régulièrement.

Ainsi les membres sauront, réserveront du temps libre pour les actions prévues, pourront en discuter auparavant pour d'éventuelles améliorations etc.
Et on finit ainsi par avoir un club où tout le monde participe parce que tout le monde sait, tout le monde est tenu au courant et tout le monde a un rôle à jouer, un poste à tenir.
Il est utile de rappeler cela. Là encore, chez nous comme chez vous, pris dans le feu de l'action, on ne pense plus suffisamment à communiquer et à déléguer les différentes tâches à accomplir.
Les actions que nous entreprenons auprès de l'enfance subissent de plein fouet la façon de fonctionner d'un club. Que ce soit dans le bon ou dans le mauvais sens.
La plupart des membres ont adhéré au club pour agir pour l'enfance. Il faut qu'ils puissent le faire pour réaliser leur vie de kiwanien.

A bientôt !